



Info-Fasset



Septembre
2019

Fête de la Famille à Fasset


Le 24 août dernier, les familles de Fasset étaient en fête.

Plus de 140 personnes ont participé aux festivités organisées par l'équipe de bénévoles de Josiane Charron. Sur place, les gonflables, le jeu de Sumo soccer, les jeux géants, le bingo et le souper gratuit ont fait le plaisir des jeunes et des moins jeunes. Et pour bien terminer la soirée, le groupe Rockshow a mis toute une ambiance en offrant une solide performance.



Plus d'une quarantaine d'enfants sont venus s'amuser à la fête de la famille.



 Pour savoir ce qui se passe ou se passera dans votre municipalité, suivez nous sur notre page facebook.

Un gros merci à Josiane Charron et toute son équipe de bénévoles pour l'organisation de cette grande célébration de la famille.



Un énorme merci aussi à tous nos commanditaires. Avec leur contribution, ils ont fait de la fête de la famille un succès.



De la grande visite à Fasset



Le ministre de la famille et député de Papineau Mathieu Lacombe est aussi venu fêter en famille. Merci de votre présence Monsieur le ministre!

Vandalisme

Depuis un certain temps, la municipalité est victime de vandalisme sur différents terrains municipaux. À cet effet, nous sollicitons l'aide et la vigilance de la population pour dénoncer ces gestes avant que le tout dégénère et se transforme en perte financière.

Quai municipal

Veillez prendre note qu'en raison d'un bris sur les quais flottants, le quai sera hors d'usage pour une durée indéterminée.

Par contre, la descente demeure en fonction.

Mise à jour de la PFM et de la MADA

Lors de la fête de la famille, le comité de pilotage a présenté la définition de la famille selon les résidents de Fassett. Le document sera distribué par les élus et les bénévoles lors de la guignolée au mois de novembre prochain. Le document sera aussi déposé sur le site de la municipalité. Afin de s'assurer de l'actualisation des cibles retenues au plan d'action, un comité de suivi a été mis sur pied.



Travaux d'infrastructures - rue Kemp

En octobre prochain, nous débuterons les travaux planifiés sur la rue Kemp. Ces travaux visent à moderniser le réseau d'aqueduc et d'égoût ainsi que d'ajouter un réseau pluvial. Lors de ce chantier, l'accès et la circulation de la rue Kemp devront être limités. Soyez assurés que nous ferons de notre mieux afin de limiter les inconvénients engendrés par ce chantier. Dès que les échéanciers seront confirmés, nous serons en mesure de vous faire part des différentes étapes du projet.

De plus, pour les propriétaires intéressés, des matériaux de remblais seront disponibles. Merci de communiquer avec l'administration municipale afin de manifester votre intérêt.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.



AVIS PUBLIC

Rôle triennal 3^e année

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Chantal Laroche, Directrice générale de la Municipalité de Fassett.

Les sommaires reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2018, 2019 et 2020 de la Municipalité de Fassett a été déposés à mon bureau le 9 septembre 2019;

Que pour l'exercice financier 2020 du rôle d'évaluation foncière 2018, 2019 et 2020 de la municipalité de Fassett, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 033-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 033-97 sont disponibles à la M.R.C. de Papineau, 266, rue Viger, Papineauville (Québec) J0V 1R0.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la M.R.C. de Papineau, 266, rue Viger, Papineauville (Québec) J0V 1R0, à l'attention du secrétaire-trésorier.

Dans le cas où la demande serait effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle serait envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Fassett, ce 16^e jour de septembre de l'an 2019.

Chantal Laroche
Directrice générale

Pour nous rejoindre 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388

www.village-fassett.com

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: recep.fassett@mrcpapineau.com

MUNICIPALITÉ DE FASSETT